

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 novembre 2015**

Objet : Plan de financement pour le raccordement en fibre optique de l'entreprise BROUSSAUD aux Cars sur le territoire de la Communauté de communes des monts de Châlus (87)

L'an deux mille quinze, le dix-sept novembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le six novembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Jean-Marie BOST	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Yves RAYMONDAUD	Vice-Président au Conseil Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène FAIVRE	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène ROME	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Michel JAULIN	Vice-Président Agglo Tulle

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mme Valérie SIMONET (et son suppléant)	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive

Il est exposé aux délégués du Comité Syndical le rapport suivant :

Le Syndicat Mixte DORSAL a été sollicité afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique de l'entreprise Broussaud situé sur le territoire de la Communauté de communes des monts de Châlus.

Cette opération est inscrite dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin (SDAN) Pilote (axe 2 bis).

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 68 782.00 € HT dont 6 000 € financés par l'entreprise Broussaud et 5 346 € par Axione Limousin.

La part publique s'élèverait donc à 57 436.00 € HT.

Il vous est proposé le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	28 718.00 €	50 %
DEPARTEMENT HTE VIENNE	14 359.00 €	25 %
Communauté de Communes des monts de Châlus	14 359.00 €	25 %
TOTAL	57 436.00 €	100%

Par ailleurs, en référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de Communes de Monts de Châlus.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant HT de des travaux réalisés, avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.

Les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- **d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif au raccordement en fibre optique de l'entreprise Broussaud sur le territoire de la Communauté de communes des monts de Châlus en Haute-Vienne (87),**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.**

**Le Président de DORSAL,
Jean-Marie BOST**



Certifié transmis au représentant de l'Etat le

Publié par affichage le :

19 NOV. 2015

